

L'appauvrissement a-t-il un sexe?

Fiche synthèse
Juin 2009

But du projet : Le projet vise à freiner l'appauvrissement des femmes dû à différentes causes systémiques et à aplanir les impacts des effets pervers du système assumés principalement par les femmes comparativement aux hommes. **Objectif du projet :** Permettre aux femmes de connaître et reconnaître les conséquences économiques des choix qu'elles font tout au long de leur parcours de vie. **Notre hypothèse :** À travers les grandes étapes de la vie, les femmes inscrivent leur cheminement dans un processus d'appauvrissement engendré par une discrimination systémique. **Méthodologie :** L'univers de l'enquête se compose de 146 femmes âgées de 18 ans et plus vivant en Montérégie et qui affirment appartenir ou avoir appartenu à la classe moyenne. Ces femmes ont été rencontrées lors de 25 groupes de discussion dont 2 groupes anglophones et de 5 entrevues individuelles.



Situons le projet

En juin 2003, au congrès de l'IR des centres de femmes, l'ensemble des centres de femmes conviennent d'accorder une priorité au dossier de la pauvreté des femmes. En 2004, les centres de femmes de la Montérégie décident de faire un projet régional, afin de se questionner avec des femmes vivant des situations d'appauvrissement, sur l'identification des différents éléments qui contribuent à les appauvrir. Le projet : L'appauvrissement a-t-il un sexe? est officiellement né en mai 2007. Deux centres de femmes de la Montérégie investissent des sommes pour le projet régional sur l'appauvrissement des femmes. La tenue des groupes de discussion s'est échelonnée d'octobre 2007 à juillet 2008. En mars 2008 nous avons obtenu du financement de Condition féminine Canada pour 18 mois.

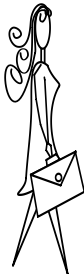
Voilà donc, où nous en sommes :

Étapes réalisées :

- Tenue de groupes de discussion pour la cueillette de témoignages;
- Témoignages répertoriés dans le document intitulé «**Ce qu'elles ont dit de leur trajectoire d'appauvrissement**»;
- Rédaction d'une fiche synthèse.

Prochaines étapes :

- Réalisation d'un guide d'animation à l'intention des femmes «**Pour des choix gagnants, aiguisons nos réflexes**» pour des rencontres de groupe.
- Bonification de la réflexion avec la littérature du mouvement des femmes.
- Identification et analyse critique des discours et des perspectives de développement en lien avec des enjeux du mouvement féministe, des objectifs qui semblent prioritaires et des pistes de solutions possibles.
- Tenue d'un colloque sur les facteurs d'appauvrissement et identification de grandes orientations en vue de l'élaboration d'un plan d'action visant à améliorer la situation économique des femmes au Québec.



Nous faisons référence aux grandes étapes de la vie des femmes comme étant celles-ci : les études, l'accès au marché du travail, vivre en couple, fonder une famille, le retour sur le marché du travail, prendre soin d'une personne proche, et le vieillissement. Bien évidemment, toutes ces étapes ne sont pas nécessairement dans la vie des femmes et pas non plus dans cet ordre. Il s'agit ici d'un modèle qui rejoint une grande majorité de femmes.

La discrimination systémique s'inscrit dans les règles, les pratiques, les schèmes culturels et les méthodes utilisées dans un milieu donné sans qu'il n'y ait nécessairement intention ou conscience de discriminer. Ces façons de faire ont pour effet de pénaliser un groupe social, ici les femmes. MASSÉ, Hélène et autre. Rapport période 1997-2004 pour SAC. *L'expérimentation de l'analyse différenciée selon les sexes au gouvernement du Québec : ses enseignements et ses retombées.* www.scf.gouv.gc.ca/pdf-fr/ads-juillet05.pdf

Les opinions exprimées dans le document ne reflète pas nécessairement celles de Condition Féminine Canada

L'appauvrissement a-t-il un sexe ?

Fiche synthèse
Juin 2009

CARACTÉRISTIQUES DES PARTICIPANTES AU PROJET

78% des femmes interrogées ont des enfants, majoritairement âgées de 18 ans et plus. 15% sont divorcées et 12% monoparentales. 50% d'entre elles vivent en couple, de ce nombre 24 % sont mariées.

Ces informations étaient valides au moment de la participation aux groupes de discussion.

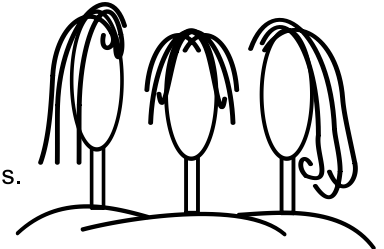
62% des participantes ont un revenu de moins de 19 000 \$ / année.

RICHESSSE DES DONNÉES RECUEILLIES

Les conclusions de l'enquête s'appuient sur le témoignage de 146 femmes.

L'objectif était de donner la parole aux femmes.

C'est donc à partir de témoignages que nous tirons l'essentiel de nos pistes de réflexions.



LIMITES DE L'ENQUÊTE

Voici brièvement des limites qui nous sont apparues à l'analyse des données. Parmi les femmes qui vivent en couple, il est impossible de savoir dans quelle proportion il s'agit de familles recomposées. Le statut civil aurait eu intérêt à être mieux circonscrit.

Comme nous avons demandé de situer les revenus à l'intérieur de différentes fourchettes de revenus, il est donc difficile, voire impossible de déterminer le pourcentage de diminution de revenu au cours des épisodes de vie et encore moins d'associer la diminution à une cause. Par ailleurs, vu que les participantes n'étaient pas identifiées, il est difficile de dire combien de femmes ont parlé d'une problématique en particulier. Nous pouvons cependant dire dans combien de groupes cette même problématique a été mentionnée.

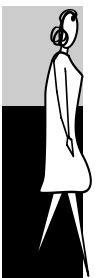
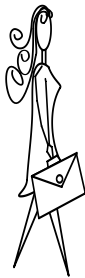
FAITS SAILLANTS

PEU INFORMÉES DE LEURS DROITS

Ce qu'elles ont dit. Lorsqu'elles parlent de leurs droits, elles ne font pas la distinction entre le fait d'être mariée ou non. Elles s'attendent à un partage du patrimoine familial.

Ce que l'on constate. Le niveau de connaissance des femmes face à leurs droits est inférieur à nos attentes. Nous n'étions pas préparées à une réponse de cette ampleur. Bien que 59% d'entre elles aient entrepris des études collégiales et universitaires, dans tous les groupes un grand manque d'informations de leurs droits a été relevé.

Ce que cela soulève comme questionnement. Comme l'accès à l'éducation des filles n'est pas un enjeu, que devons-nous en conclure? Tant au niveau des statuts légaux de personnes vivant en couple que des droits associés au calcul des pensions alimentaires, les femmes n'ont pas développé le réflexe de s'informer et de se protéger. À quel tabou avons-nous affaire? S'agit-il d'un rapport à l'argent, d'un rapport à la négociation, ou les deux? Pour qu'une négociation soit réussie, il faut qu'elle s'appuie sur un rapport d'égal à égal. Avons-nous ce rapport d'égal à égal entre les femmes et les hommes? Comment voyons-nous le couple? Une association de personnes qui veulent réussir ensemble ou plutôt l'association de deux personnes dont l'une doit appuyer la réussite de l'autre? Toujours dans une perspective d'autonomie, comment définir la réussite? Et s'agit-il ici d'histoire de couple ou d'un enjeu social? Quand la moitié de la population a un plus grand risque d'appauvrissement en raison de son sexe, s'agit-il toujours d'une histoire de couple?



AUTONOMIE DEUX CONCEPTIONS

Ce qu'elles ont dit. Bien qu'à première vue les participantes soient peu fortunées, disons pauvres, elles se disent autonomes. Nous rappelons ici que 62% des participantes ont un revenu individuel de moins de 20 000 \$ / année. De plus, elles s'identifient à la classe moyenne. Plusieurs d'entre elles se disent autonomes financièrement par le seul fait de gérer leur propre argent sans avoir à rendre de comptes à personne.

Ce que l'on constate. Dans notre approche nous faisons davantage référence à l'autonomie financière. Alors que les participantes avaient une conception plus large de l'autonomie. Il faut intégrer dans notre questionnement sur l'autonomie financière une conception plus élargie de l'autonomie.

Ce que cela soulève comme questionnement. Notre idée de départ s'appuyait sur le fait que l'autonomie était principalement économique. Bien sûr, nous savons que la pauvreté a plusieurs facettes. Est-ce que le côté financier est un facteur dominant dans la question de l'autonomie? Faisons-nous la lutte à la pauvreté sans pauvre ? Nous avons donc cherché à comprendre comment les participantes définissent leur autonomie. Une recherche effectuée par la Fondation canadienne des femmes définit l'autonomie autour de cinq formes de capital : le capital financier, le capital social (les contacts, la participation aux prises de décisions), le capital naturel (satisfaire les besoins fondamentaux), le capital humain (la santé, les compétences) et le capital personnel (l'estime et l'affirmation de soi). Cette recherche indique que l'équilibre entre les cinq formes de capital permet d'accéder à des moyens d'existence durables. Est-ce ce que le maintien et le développement de ces cinq capitaux, est un moyen d'éviter en partie des effets pervers du système? Dans quelle mesure les cinq formes de capitaux définis, dans la recherche sur la transition des femmes hors de la pauvreté, par la Fondation canadienne des femmes sont-elles une réponse? Est-il possible de chiffrer l'autonomie financière des femmes?

PRINCIPAUX THÈMES ABORDÉS PAR LES PARTICIPANTES

LE CHANGEMENT DE STATUT CIVIL

Ce qu'elles ont dit. Dans tous les groupes de discussion les participantes ont indiqué que le changement de statut a eu un effet sur leur situation financière. Lors de la séparation ou du divorce, les femmes connaissent une baisse de leur niveau de vie très significative. Également, au décès du conjoint, les femmes subissent les impacts d'une mauvaise préparation, par exemple il n'y a pas de testament, et elles sont mal informées de leurs droits (mariée ou conjoint de fait). Les participantes se croient informées et protégées et ne cherchent pas à vérifier si elles sont bien informées.

Ce que l'on constate. Les femmes embarquent plus spontanément dans une relation basée sur la confiance en l'autre, elles remettent peu en question la possibilité que cette relation s'arrête un jour. Dans une séparation généralement les deux s'appauvrissent, et les femmes connaissent le plus gros impact à cet égard. Les femmes n'ont pas développé de réflexe de négociation avec leur partenaire pour prévoir les impacts associés au changement de statut. Les femmes négligent l'aspect de la recherche d'information pour protéger leurs droits, leurs acquis et leurs acquêts.

Ce que cela soulève comme questionnement. Est-ce que les femmes ont une plus grande confiance en l'amour? En fonction des cinq formes de capitaux cités précédemment, les femmes voient leur autonomie diminuer à bien des niveaux, quelles sortes de capitaux sont les plus affectés? Il y a un enjeu entre d'une part mieux informer les femmes sur leurs droits et les différences entre le mariage et l'union de fait ou d'autre part donner les mêmes droits aux couples en union de fait qu'aux couples mariés. Aussi, comment sont réparties les dépenses à l'intérieur du couple? Lorsque la répartition des dépenses à l'intérieur du couple est disproportionnée par rapport à la contribution au revenu, quelle proportion des impacts de ces inégalités est absorbée par les femmes lors d'un changement de statut? Est-ce que les femmes ont les outils nécessaires pour négocier un changement de statut ultérieurement? Est-ce que les femmes ont un réflexe de négociation? Est-ce que les femmes se sentent dans un rapport d'égal à égal pour installer une négociation?



LA MATERNITÉ ET LES RESPONSABILITÉS FAMILIALES

Ce qu'elles ont dit. Dans tous les groupes ce thème est abordé. Avoir des enfants engendre des freins au niveau du travail, du développement de la carrière et rend la femme plus dépendante à l'intérieur du couple. Ce merveilleux événement dans la vie d'une femme est un facteur d'appauvrissement qui en engendre d'autres. Les femmes assument une grosse majorité des responsabilités familiales. Ces responsabilités contribuent à des prises de décisions qui entraînent la femme dans d'autres situations d'appauvrissement, telles que la décision de rester à la maison, et de reprendre le travail à temps partiel ou de refuser une promotion... Vivre en famille recomposée comporte également son lot de risques financiers. À première vue, le partage des dépenses paraît intéressant jusqu'à ce que les femmes perdent les retours de taxes et que le soutien aux enfants s'en trouve réduit.

Ce que l'on constate. Quand la question de fonder une famille surgit, les femmes n'évaluent pas les impacts financiers de cette décision sur leur autonomie financière future. Avoir des enfants augmente le niveau de vulnérabilité des femmes. Que l'on parle de l'arrivée des enfants ou de prendre soin des parents vieillissants, ce sont les femmes qui en ressentent les effets. Le virage ambulatoire fait en sorte que beaucoup de femmes se rendent malades comme proche aidante « pas si naturelle que ça ». Le système sort ses cas lourds et ce faisant, contribue à créer la maladie pour d'autres citoyenNES

Ce que cela soulève comme questionnement. Est-ce que la société souhaite que les femmes assument ainsi les inconvénients associés aux responsabilités familiales? Est-ce que les milieux de travail sont préparés à faire face aux différents congés associés aux responsabilités familiales? Est-ce que les femmes doivent choisir entre s'appauvrir individuellement à travers la maternité ou enrichir la collectivité en fondant une famille ou en devenant une aidante « pas si naturelle que ça »? Comment la société reconnaît-elle la participation des femmes à l'enrichissement collectif à travers le travail invisible? Comment la société contribue-t-elle à maintenir les femmes actives au niveau de leurs compétences en emploi? Est-ce qu'en tant que société nous voulons que les femmes portent l'ensemble des responsabilités familiales? Lorsque vient le temps de fonder une famille, comment se négocient le partage des tâches domestiques et le partage des responsabilités familiales? À l'heure où nos gouvernements encouragés par les effets du néo-libéralisme, cèdent sous la pression de pouvoirs économiques, la volonté de privatiser les soins de santé se fait pressante. Est-il possible d'analyser l'impact de telles décisions sans considérer l'effet de cela sur la vie des femmes?

LES FACTEURS FINANCIERS

Ce qu'elles ont dit. Évidemment, dans tous les groupes, l'environnement financier a été soulevé. Cette catégorie regroupe des éléments tels que : le salaire minimum, les prestations d'aide sociale et leur indexation, l'assurance-emploi, la reconnaissance du travail invisible des femmes et les calculs de pension alimentaire. Tous les entretiens comportent également des discours sur la non-indexation des prestations comme un facteur d'appauvrissement.

Ce que l'on constate. Les participantes qui étaient sur l'aide sociale sentaient le besoin de justifier leur situation. Un jugement était sensible à l'effet de ce qui justifie ou non de bénéficier de l'aide sociale. Pour beaucoup, l'appauvrissement s'explique en lien avec le manque d'indexation des prestations.

Ce que cela soulève comme questionnement. Est-ce que les programmes sociaux tels que l'aide sociale sont perçus comme des aides temporaires et de dernier recours? Est-ce que l'autonomie financière est dissociée des programmes sociaux? Est-ce que les citoyennes se sentent responsables et interpellées par des actions pour apporter des changements par exemple au salaire minimum? Jusqu'où va la déresponsabilisation des individus face à leurs devoirs et responsabilités dans une société individualiste?



L'OCCUPATION

Ce qu'elles ont dit. Dans 97% des groupes, l'occupation est abordée comme un facteur d'appauvrissement. L'accès au marché du travail pour les femmes n'est pas aussi facile que pour les hommes. Les employeurs hésitent parfois à embaucher des jeunes femmes de peur qu'elles deviennent enceintes. Le retour au travail d'une femme après avoir fondé une famille crée pour sa part la peur des absences associées aux enfants. Les participantes plus âgées expriment les difficultés de vivre les impacts associés au fait d'être restées en dehors du marché du travail. Les plus jeunes participantes quant à elles, parlent de fonder une famille et de rester à la maison pour s'occuper des enfants.

Ce que l'on constate. L'accès au marché du travail est donc un enjeu plus large pour les femmes que pour les hommes. Plus large, en ce sens qu'il implique des changements sociaux par rapport aux mentalités et aux comportements. Il est généralement admis que les femmes assument principalement les tâches associées aux responsabilités familiales. Ces décisions de couple sont renforcées par des raisons qui trouvent leurs appuis dans des pratiques collectives comme l'iniquité salariale. Par la suite, la femme est responsabilisée individuellement par le fait d'avoir choisi un travail moins bien rémunéré. Bien que les participantes plus âgées partagent les effets pervers d'être restées à la maison pour s'occuper de la famille et qu'elles ne se soient pas bien préparées à vivre un divorce ou une séparation, les jeunes participantes expriment un désir de reproduire le modèle et de se cantonner dans un rôle traditionnel.

Ce que cela soulève comme questionnement. Malgré les grands bonheurs associés au fait de rester à la maison pour s'occuper de ses enfants, en bout de ligne cet épisode a-t-il plus d'effets positifs ou négatifs pour les femmes? Considérant les impacts de l'isolement, de l'appauvrissement, de la perte de reconnaissance des compétences professionnelles, etc., qui y trouve le plus son compte? Dans un contexte de crise économique, est-ce que les femmes vivront davantage de discrimination face à l'accès au travail. Dans une société qui fait face à une économie fragilisée, et à un courant conservateur et anti-féministe, comment les femmes pourront-elles réduire les freins associés à l'accès au travail? Est-ce que l'autonomie financière des femmes passe nécessairement par l'accès au travail? Comment mieux connaître et reconnaître les compétences génériques acquises à la maison? Comment contribuer au maintien des acquis en matière de compétences professionnelles? Est-ce que des programmes de formation continue pour les mères à la maison, seraient un moyen de préserver le maintien d'un réseau social, de conserver les mises à niveau professionnelles pour les retours en emploi?

GOVERNEMENT, PROGRAMMES ET LOIS

Ce qu'elles ont dit. Dans 94% des groupes, l'accès aux différents programmes a suscité un intérêt. Des femmes ont fait mention de leur difficulté à obtenir du soutien par exemple pour effectuer un retour au travail après avoir passé un certain temps à la maison. Les femmes qui vivent de l'aide sociale ont communiqué à la fois un malaise face à cette situation, et une possibilité que cette même situation permette leur contribution à la société par le fait d'assumer les responsabilités familiales. Dans une bonne proportion des entretiens, les femmes relatent qu'elles sont en fait des travailleuses autonomes à la maison et que leur travail n'est tout simplement pas reconnu comme un vrai travail.

Ce que l'on constate. Dans notre société de performance et de consommation, la reconnaissance passe par l'argent. Pour un certain nombre de participantes aux groupes de discussion, la reconnaissance du travail invisible des femmes passe par la rémunération de celle-ci, et la rémunération est symbolisée par l'aide sociale. Il serait intéressant de cadrer cette dynamique de justification dans le contexte social actuel.

Ce que cela soulève comme questionnement. Dans la recherche de reconnaissance du travail invisible, comment éviter de tomber dans le piège de donner de l'argent pour inciter les femmes à rester à la maison et entretenir par le fait même des rapports de dépendance dans le couple et dans la société? Où trace-t-on la ligne entre ce qui appartient à l'individuel et ce qui relève du collectif?



AUTRES FACTEURS D'APPAUVRISSEMENT

La santé des femmes, les grossesses difficiles, l'isolement, la santé du conjoint et des enfants, l'accès aux services de garderies à des heures irrégulières (rappel que les femmes occupent beaucoup d'emplois précaires et à temps partiel). Aussi, l'endettement et l'accès au crédit sont cités comme facteurs aggravant de l'appauvrissement des femmes, comment se fait-il par exemple que des personnes sur l'aide sociale se voient sollicitées en toute légalité par les compagnies de crédit? Toute la démarche fait ressortir la difficulté d'accéder à l'information pour éviter les pièges de l'appauvrissement.

DES SOLUTIONS

Ce qu'elles ont dit. Les participantes ont proposé des solutions, la solution qui revient le plus aisément est la reconnaissance du travail des femmes à la maison par une indemnité ou un salaire. De plus, certaines ont avancé la possibilité d'un partage du patrimoine familial même lorsque le couple n'est pas marié.

Ce que l'on constate. Les femmes interrogées vivent beaucoup dans le ici et le maintenant. Nous ne partageons pas encore une vision collective de l'autonomie financière et encore moins l'importance accordée à celle-ci. À travers les grandes étapes de la vie des femmes et avec la pression sociale associée aux rôles traditionnels, les femmes vivent plus d'épisodes de vulnérabilité que les hommes au cours de leur vie. Elles évaluent mal ou pas du tout les impacts de ces épisodes de vulnérabilité sur leur santé financière, sociale, naturelle, humaine et personnelle.

Ce que cela soulève comme questionnement. Comment reconnaître et valoriser la participation des femmes au développement de la société sans pour autant les enfermer dans le rôle traditionnel de ménagère? Que fait-on lorsque les enfants sont devenus grands, est-ce que cette forme de reconnaissance sociale a une date de péremption? Également, faut-il augmenter la protection des femmes à l'intérieur des couples vivant en union de fait? Faut-il au contraire éduquer davantage la société sur les différences entre le mariage et l'union de fait?

CONCLUSIONS

Notre idée de départ, selon laquelle les étapes de la vie des femmes s'inscrivent dans un processus d'appauvrissement n'est pas confirmée. En fait, bien que les femmes vivent effectivement un plus grand appauvrissement que les hommes au cours de leur vie, ceci n'est pas un processus mais bien la rencontre de différents facteurs d'appauvrissement. Nous avons dû apporter des ajustements à notre conception initiale par rapport au processus. En fait, la vie économique des femmes semble être davantage en dents de scie, cependant les épisodes associés à de l'appauvrissement touchent particulièrement des femmes et elles les vivent approximativement aux mêmes moments dans la vie. De fait, ces épisodes d'appauvrissement sont engendrés par des facteurs qui s'inscrivent dans un système, culturel, social, et économique. Nous parlons ici des effets pervers du système. La discrimination systémique.

Nous nous sommes rendues compte que nous avons embarqué, bien malgré nous, dans le discours dominant définissant l'égalité et l'autonomie à partir de données économiques. Dans un mouvement qui promeut l'autonomie des femmes, à quoi faisons-nous référence? Sur quelle lecture devons-nous appuyer nos revendications?

Document synthèse rédigé par Jacynthe Dubien

